



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon affine le programme du réaménagement du parvis des théâtres antiques de Fourvière à l'issue de la concertation

La Métropole de Lyon a validé lors du conseil métropolitain du 30 septembre le bilan de la concertation et le programme finalisé de l'opération pour l'aménagement du parvis des théâtres antiques de Fourvière. Cette opération, estimée à 8M€, a pour objectif de remettre en valeur ce site patrimonial exceptionnel, situé au cœur du périmètre classé au patrimoine mondial UNESCO. Les premiers travaux seront lancés à partir de 2026.



Vestiges de la cité gallo-romaine Lugdunum, les théâtres antiques de Fourvière constituent un site patrimonial, paysager et culturel emblématique de la Métropole de Lyon, qui accueille chaque année de très nombreux touristes avec le musée métropolitain Lugdunum ainsi que le festival des Nuits de Fourvière. À proximité sont situés des équipements publics, comme le Conservatoire de Lyon et le collège Jean Moulin.

Le lieu est stratégiquement situé au croisement des principaux chemins utilisés par les piétons sur la colline de Fourvière (montée du Chemin neuf, accès à la Basilique...). Pour mettre en valeur ce site touristique et patrimonial majeur, la Métropole de Lyon a initié un projet de requalification des abords des Théâtres antiques de Fourvière dont la concertation s'est tenue en 2023.



Le périmètre du projet porte sur la rue de l'Antiquaille, la rue Cléberg entre les montées Saint-Barthélémy et Cardinal Decourtray, ainsi que sur les espaces publics et jardins adjacents : la place des Minimes, l'esplanade de l'Odéon, le jardin Magneval, la place de l'Antiquaille et le terrain de l'actuelle Maison de la Métropole de Lyon.

Le réaménagement porte sur 3 hectares d'espaces publics.

Les objectifs du projet :

Revaloriser le site et son patrimoine architectural et végétal

Améliorer l'accessibilité (élargissement des trottoirs et accueil d'aménagements cyclables)

Favoriser la coexistence des nombreux publics et usages,

Sécuriser les déplacements, notamment les scolaires et visiteurs aux abords des établissements (collège Jean Moulin, théâtres antiques, conservatoire de Lyon).

Les éléments du programme, issus de la concertation

Les contributions à la concertation ont conduit à retenir les éléments principaux du programme d'aménagement proposés. Lors de la concertation, les participants se sont exprimés sur le plan de circulation, le stationnement et le partage de l'espace public, l'aménagement des parvis et jardins et le parcours des piétons.

La Métropole de Lyon a intégré les différentes contributions afin d'acter les éléments du programme : un élargissement des trottoirs et des liaisons piétonnes plus confortables, l'intégration d'aménagements cyclables, une requalification des jardins et espaces paysagers avec une plus forte présence végétale. Au niveau de la circulation automobile, le plan de circulation actuel autour des théâtres (rue de l'Antiquaille, rue Cléberg, rue Roger Radisson) sera maintenu. Pour rendre les déplacements plus sûrs dans le virage du Conservatoire, le tronçon Pierre Marion - Cardinal Decourtray de la rue Cléberg sera mis en sens unique.

Pour la réalisation de ce projet, certains bâtiments appartenant à la Métropole de Lyon et bordant le site des théâtres, le long de la rue de l'Antiquaille et le long de la rue Cléberg, pourraient être transformés ou démolis. De même, en amont des travaux de réaménagement, les réseaux d'assainissement, au vu de leur vétusté, seront réhabilités. Enfin, une campagne de fouilles archéologiques devra être menée selon les préconisations qui seront fournies, une fois les principales composantes du projet d'aménagement connues, par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

L'estimation financière prévisionnelle des travaux est de 8 M€ pour les travaux d'aménagement.

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY: <u>llatapy@grandlyon.com</u> 06 46 18 90 93